

## **Les candidat.e.s de la liste « Pour un Canton Vire St-Sever écocitoyen et solidaire ».**

Madame,

Nous avons bien été destinataires de votre courrier à destination des candidat.e.s aux prochaines élections départementales.

Nous tenons à rappeler que la liste éco-citoyenne et solidaire que nous portons propose un programme résolument porté sur la solidarité et l'écologie.

En ce sens, nos propositions ont été pensées pour promouvoir plus de justice sociale sur notre territoire, et ce pour toutes les populations.

Nous sommes toutefois particulièrement sensibles à la question de l'accompagnement et la prise en charge des personnes âgées sur notre territoire, particulièrement concerné par le vieillissement démographique. Il s'agit en outre d'une compétence clé du Département.

Aussi, conscients des difficultés d'accès aux soins (qu'elles soient géographiques ou financières), nous sommes tout à fait favorables à la création de centres de santé publics, permettant une offre pluridisciplinaire, mais surtout la dispense d'avance des frais et l'application des tarifs conventionnés. Nous avons d'ailleurs fait cette proposition lors de la création du PSLA à Vire Normandie.

Nous pensons aussi que l'accès aux soins, et l'offre de santé doit faire l'objet d'une réflexion territoriale plus large que celle envisagée actuellement.

Concernant la perte d'autonomie, nous souhaitons prendre en compte le souhait d'une majorité de personnes âgées, de rester à leur domicile.

Toutefois, ce maintien à domicile doit pouvoir se faire dans des conditions dignes, à la fois pour les aidants et les personnes accompagnées.

Aussi, il nous semble impératif de renforcer les moyens alloués, et de contribuer à la formation et la reconnaissance des intervenants des secteurs de l'aide et des soins à domicile.

Le développement de structures de répit pour soutenir les aidants, en collaboration avec les CLIC, est également une priorité.

Enfin, le soutien pour la mise en accessibilité des logements et des espaces publics nous semble être un préalable pour pouvoir continuer à vivre dignement à son domicile.

Concernant la prise en charge en EHPAD, le reste à charge pour les familles est souvent difficilement supportable, pour des prestations qui ne sont pas toujours à la hauteur des droits et libertés fondamentales de nos aînés.

Aussi, nous avons donc proposé la création de maisons de retraite publiques avec des médecins salariés par le département.

Nous avons aussi à coeur de favoriser l'expression des résidents, et plus largement leur citoyenneté.

Aussi, et conformément aux recommandations de bonnes pratiques, nous appuierons toutes les initiatives visant à intégrer nos aînés dans la vie de la cité (projets intergénérationnels, soutien des projets d'animation prenant réellement en compte les besoins individuels et collectifs des résidents, et favorisant l'ouverture culturelle, etc).

Nous nous engageons enfin à prendre en compte l'ensemble de la population retraitée, et particulièrement ceux qui disposent de faibles ressources, pour favoriser leur accès aux droits (santé, culture, loisirs, lien social, etc). En ce sens, nous sommes tout-à-fait favorables à la mise en place d'un pass loisirs pour les bénéficiaires du minimum vieillesse.

En espérant avoir répondu à vos attentes,

Sincères salutations,